

CAMEROON INCLUSIVE
AND RESILIENT CITIES
DEVELOPMENT PROJECT

PDVIR

PROJET DE DÉVELOPPEMENT
DES VILLES INCLUSIVES
ET RÉSILIENTES



LA BANQUE MONDIALE
BIRD - IDA

MINHDU

**CELLULE DE COORDINATION DU PROJET
CREDIT NUMBER IDA-V5290-CM**

DECISION N° 0493 /D/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/11-25 DU 12 NOV 2025

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0122/E/2/AMI/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/07-2025 DU 29 JUILLET 2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT (E) INDIVIDUEL (LE) POUR L'ETUDE SUR LA DEFINITION DU PROCESSUS ET ESTIMATIONS DES COUTS UNITAIRES DES OPERATIONS D'INTERVENTION SUR LES DRAINS DANS LES VILLES DE DOUALA ET YAOUNDE)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

- Vu La constitution de la République du Cameroun ;
 Vu L'Accord de Crédit n° V5290-CM du 08 janvier 2025 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
 Vu Le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
 Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
 Vu Le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics
 Vu La loi de finance n°2021/026 du 16/12/2021 portant loi de finance pour la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
 Vu La circulaire n°00000456/C/MINFI du 30/12/2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025 ;
 Vu L'arrêté N°0164/MINMAP/DU 03 mai 2019 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Villes Inclusives et Résilientes (PDVIR) ;
 Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
 Vu La décision n°00001/D/MINHDU/SG/PDVIR/RPM/ARPM du 18 octobre 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) auprès du PDVIR ;
 Vu L'AMI N°0122/E/2/AMI/MINHDU/CC-PDVIR/PF/RPM/RPMJ/07-2025 DU 29 JUILLET 2025;
 Vu Le rapport d'analyse des Manifestations d'Intérêts (CVs) ;
 Vu Le procès-verbal des négociations du contrat ;
 Vu Le procès-verbal d'examen du dossier d'attribution par la CSPM du 03 Novembre 2025.

DECIDE :

Article 1^e.- Le Candidat ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel à Manifestation d'Intérêt :

| Soumissionnaire | Montants | Délai D'exécution |
|---|---|--|
| Monsieur NGUETCHO Denis, Email : nquetchodenis@yahoo.fr Tél : (+237) 677 45 74 19 | 12 578 616 FCFA HTVA 15 000 000 FCFA TTC | quarante-deux (42) jours, non compris les délais d'approbation des livrables |

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

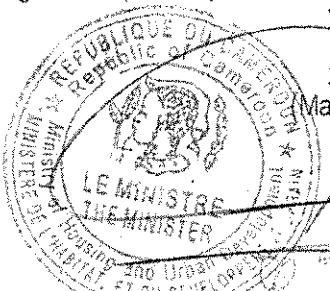
Yaoundé, le

12 NOV 2025

Le Ministre
Maitre d'ouvrage)

Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- CSPM/PDVIR ;
- CHRONO



Kemua
Doula néé Ketcha Valentine